

REPUBLIQUE DU BENIN

**_*_*_*_*_*_*_*_*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

**_*_*_*_*_*_*_*_*

SOCIETE BENINOISE DE DEVELOPPEMENT DES SEMENCES ET PLANTS

**_*_*_*_*_*_*_*_*

MARCHE D'ACQUISITION DE SEMENCES

**_*_*_*_*_*_*_*_*

DOSSIER DE CONSULTATION

**_*_*_*_*_*_*_*_*

Intitulé du marché	Acquisition et mise en place de semences de cultures maraîchères et plants au profit de la SoDeSeP SA.
Référence	Act. 1.1.3 & 1.2.2 & 1.2.5 PTAB 2026_SoDeSeP SA.
Autorité contractante	SoDeSeP SA.
Pays	Bénin.
Source de financement	Budget Autonome.



MARS 2026



DOSSIER DE CONSULTATION

._*_*_*_*_*_*_*

Référence : N° 0021 /26/SoDeSeP/DG/CCMP/DT/DAF/PRMP/S-PRMP

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture et la mise en place de semences de cultures maraîchères et plants au profit de la Société béninoise de Développement des Semences et Plants (SoDeSeP) SA. selon les spéculations/varieties ci-après :

N°	Spéculations	Variétés	Unités
1.	Papaye	- Solo	Kilogramme
2.	Tomate	- Tropimech - Bento 09 - Padma - Cobra - Bento 02 (TLCV 15)	Kilogramme
3.	Oignon	- Violet de galmi - Aloubassa (rouge de Tana)	Kilogramme
4.	Piment	- Piment rond (Malanville) - JKHPH 1020 - Piment antillais	Kilogramme
5.	Gombo	- JKOH 7315 (hybride) - ICRISAT - KELEYA (BENGO 01) - CLEMSON	Kilogramme
6.	Amarante	- Red leaf	Kilogramme
7.	Chou	- Oxylus	Kilogramme
8.	Carotte	- All season cross	Kilogramme
9.	Grande morelle	- Côte d'Ivoire CI	Kilogramme
10.	Laitue	- Eden	Kilogramme
11.	Pastèque	- Kaolack	Kilogramme
12.	Vernonia	Non précisé	Kilogramme

N.B : le candidat peut soumissionner à une ou plusieurs spéculations et l'évaluation se fera par spéculation.



2. Autorité contractante

Société béninoise de Développement des Semences et Plants (SoDeSeP) SA.

3. Adresse de l'Autorité contractante

- Site physique : Bâtiment sis à Cadjèhoun 1, Parcelle E, lot 1196, Rue opposée au supermarché Mont SINAI, Cotonou Bénin Tél. : (229) 01 55 85 02 02 ;
- Site web : www.sodesep.bj.

4. Source de financement

La présente consultation sera financée sur budget autonome, exercice 2026.

5. Type de procédure

Consultation ouverte.

6. Conditions de participation

Les candidats devront être agréés ou spécialisés dans la production, l'importation, la distribution ou la commercialisation de semences.

Toute entreprise ne disposant pas d'agrément de distribution de semences végétales peut se mettre en groupement avec une entreprise détentrice dudit agrément.

7. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier peut être retiré à compter du 27 MARS 2026 au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SoDeSeP SA., 1^{er} bureau à gauche au Rez-de-Chaussée du site physique de l'autorité contractante ou téléchargé gratuitement sur le site web avant la date et l'heure limites de dépôt, aux heures ouvrables (8h à 12h30 et 14h à 17h30) GMT+1.

8. Demande d'éclaircissements

Les demandes d'éclaircissement seront adressées à la Personne Responsable des Marchés Publics et déposées au plus tard le 02 AVR 2026 au secrétariat de la PRMP de la SoDeSeP SA., 1^{er} bureau à gauche au Rez-de-Chaussée, du site physique de l'autorité contractante ou à l'adresse électronique : secretariatprmp@sodesep.bj.

9. Additif au dossier de consultation

Les réponses aux demandes d'éclaircissement impactant le dossier de consultation ainsi que toutes autres modifications seront communiquées aux candidats avant la date limite de dépôt des offres par tout moyen laissant trace, après avis de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics.

10. Pièces constitutives de l'offre

Les pièces constitutives sont les suivantes :

- Acte(s) de soumission à fournir par spéculation, rempli(s), daté(s), signé(s) et cacheté(s) ;
- Copie du registre de commerce ou statuts ;
- Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat si ce dernier n'est pas le représentant légal de la firme mentionné dans son registre de commerce ou ses statuts ;
- Copie de l'agrément de distribution des semences végétales, valide ou du récépissé de dépôt du dossier de demande dudit agrément (pour les nationaux) ou équivalent pour les entreprises étrangères ;
- Tableau(x) des spécifications techniques rempli(s), daté(s), signé(s) et cacheté(s) ;
- Fiche(s) technique(s)/Portfolio de ou des variétés proposées.

11. Prix de l'offre

Le prix de l'offre sera de préférence DDP (Delivered Duty Paid), points de livraison Client, déchargement inclus.

12. Conditions de livraison

Les semences seront conditionnées et livrées dans des emballages à l'effigie de la "SoDeSeP SA."

13. Modalités de remise des offres

Les offres rédigées en langue française portant la mention : « Consultation pour l'acquisition et la mise en place de semences de cultures maraîchères et plants au profit de la SoDeSeP SA. » devront être déposées au plus tard le 07 AVR 2026 à 10h00mn, heure locale GMT+1 au Secrétariat de la PRMP de la SoDeSeP SA. sis au Rez-De-Chaussée, 1^{er} bureau à gauche de la Parcelle E, lot 1196, à Cadjèhoun 1, Rue opposée au supermarché Mont SINAÏ, Cotonou Bénin, Tél. : (229) 01 55 85 02 02 ou à l'adresse électronique : soumission@sodesep.bj, au plus tard le 07 AVR 2026 à 10h00mn, heure locale GMT+1.

14. Modalités d'ouverture des plis

Les plis seront ouverts à la salle de réunion de la Société béninoise de Développement des Semences et Plants (SoDeSeP) SA., le 07 AVR 2026 à 10h30mn, heure locale GMT+1.

15. Critères d'évaluation et d'attribution

Le marché sera attribué par spéculation aux soumissionnaires dont les offres conformes aux spécifications techniques obligatoires sont économiquement plus avantageuses au terme des négociations, suivant l'ordre de classement avant les négociations.

La négociation portera sur les prix unitaires, les quantités à retenir par soumissionnaire, la sous-traitance des entreprises étrangères, les modalités de paiement etc.

16. Délai d'exécution

La livraison des semences se fera dans tous les points indiqués/communiqués dans un délai maximum de **trente (30) jours calendaires à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrage des prestations.**

17. Délai de validité des offres

Les offres doivent rester valides pendant **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.**

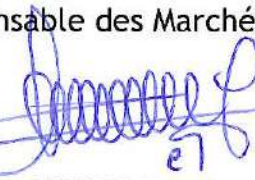
18. Renseignements complémentaires

L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation, lorsqu'aucune offre ne satisfait aux exigences, sans encourir aucune responsabilité.

Cotonou le, **127 MARS 2026**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Société béninoise de
Développement des Semences et
Plants • SoDeSeP S.A. •
La Personne Responsable
des Marchés Publics


Jeannette AHEHEHINNOU



ACTE DE SOUMISSION A FOURNIR POUR CHAQUE SPECULATION

N°	Eléments	Informations
1.	Nom de la spéculation	
2.	Nom de la variété	
3.	Prix de vente/Kg (Francs CFA)	
4.	Quantités disponibles (Kg)	
5.	Incoterm : DDP (Delivered Duty Paid) : Magasin Client, Déchargement inclus.	
6.	Montant total (Francs CFA) ¹	
7.	Délai de livraison proposé	

BON A LANCER

- Validité de l'offre : Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.
- Délai de livraison requis : Trente (30) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations.
- Lieu de livraison : Points de livraisons communiqués par le Client.

Je soussigné [Nom et fonction] représentant légal / mandataire du représentant légal m'engager au nom de la firme [Dénomination de la firme] à fournir les semences aux exigences techniques, commerciales et fonctionnelles du présent dossier de consultation dans les limites des quantités et coûts retenus après négociation.

Signature :

[Nom et fonction]

[Date]

[Cachet]

¹ Ligne n°3 * ligne n°4



AVIS DE CONSULTATION

Nom de l'Autorité contractante : SoDeSeP SA.

Références : Act. 1.1.3 & 1.2.2 & 1.2.5_PTAB 2026_SoDeSeP SA.

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de travail annuel budgétisé, la Société Béninoise de Développement des Semences et Plants (SoDeSeP) SA. lance le présent avis de consultation pour **l'acquisition et la mise en place de semences de cultures maraîchères et plants au profit de la SoDeSeP SA., répartie comme suit :**

N°	Spécifications	Variétés	Unité
1	Papaye	- Solo	Kilogramme
2	Tomate	- Tropimech - Bento 09 - Padma - Cobra - Bento 02 (TLCV 15)	Kilogramme
3	Oignon	- Violet de galmi - Aloubassa (rouge de Tana)	Kilogramme
4	Piment	- Piment rond (Malanville) - JKHPH 1020 - Piment antillais	Kilogramme
5	Gombo	- JKOH 7315 (hybride) - ICRISAT - KELEYA (BENGO 01) - CLEMSON	Kilogramme
6	Amarante	- Red leaf	Kilogramme
7	Chou	- Oxylus	Kilogramme
8	Carotte	- All season cross	Kilogramme
9	Grande morelle	- Côte d'Ivoire CI	Kilogramme
10	Laitue	- Eden	Kilogramme
11	Pastèque	- Kaolack	Kilogramme
12	Vernonia	Non précisé	Kilogramme

2. La participation à la présente consultation est ouverte à toute personne morale légalement constituée et disposant des capacités techniques, financières et professionnelles requises et qui ne sont pas en faillite ou frappés d'une interdiction de soumissionner.

3. Le dossier de consultation peut être consulté et obtenu gratuitement au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SoDeSeP SA., 1^{er} bureau à gauche au Rez-De-Chaussée du bâtiment abritant le siège de la Société béninoise



(229) 01 55 84 99 99



contact@sodesep.bj



www.sodesep.bj

de Développement des Semences et Plants (SoDeSeP) SA. sis à Parcelle E, lot 1196 à Cadjèhoun 1, Rue opposée au supermarché Mont SINAI, Cotonou Bénin - Tél. (229) 01 55 85 02 02 à partir de 27 MARS 2026 aux heures ouvrables (8h à 12h30 et 14h à 17h30) GMT+1. Il peut également être obtenu par voie électronique ou télécharger sur le site web de la SoDeSeP SA. : www.sodesep.bj.

4. Les offres rédigées en langue française portant la mention : « Consultation pour l'acquisition et la mise en place de semences de cultures maraîchères et plants au profit de la SoDeSeP SA. » devront être déposées au plus tard le 07 AVR 2026 à 10h00mn, heure locale GMT+1 au Secrétariat de la PRMP de la SoDeSeP SA. sis au Rez-de-Chaussée, 1^{er} bureau à gauche de la Parcelle E, lot 1196, à Cadjèhoun 1, Rue opposée au supermarché Mont SINAI, Cotonou Bénin, Tél.: (229) 01 55 85 02 02 ou à l'adresse électronique : soumission@sodesep.bj, au plus tard le 07 AVR 2026 à 10h00mn, heure locale GMT+1.

Cotonou, le 27 MARS 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics


Société béninoise de
Développement des Semences et
Plants : SoDeSeP SA
Jeannette AHEHEINNOU
La Personne Responsable
des Marchés Publics

TABLEAUX DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES DIFFERENTES SPECULATIONS

Tableau 1 : Specifications techniques de la spéculation "Papaye"

N°	Specifications techniques requises		Eliminatoire ¹	Specifications techniques proposées ²	
1.	Variété	Solo	OUI	Variété	
2.	Quantités minimales	140 boîtes de semences de 100g	NON	Quantités disponibles	
		4,8 kg en sachets de 10g	NON		
3.	Rendement	30 à 50 fruits par arbre	OUI	Rendement	
		40 à 50 Tonnes/Ha	OUI		
4.	Taux de germination (en %) à la réception	> 95%	OUI	Taux de germination (en %) à la réception	
5.	Cycle de culture	9 à 12 mois	OUI	Cycle de culture	
6.	Isohyète (mm)	> 500	OUI	Isohyète (mm)	
7.	Contenance / Capacité des emballages SodSeP SA.	Boîtes de 100 g	OUI	Contenance / Capacité des emballages SodSeP SA.	
		Sachet de 10g			
8.	Lieu de livraison	Magasin SodSeP	OUI	Lieu de livraison	

BON A LANCER

¹ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre
² Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

Tableau 2 : Spécifications techniques de la spéculation "Tomate"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ³	Spécifications techniques proposées ⁴
1.	Variétés / Types de semences	Tropimech (Non hybride)	Variétés / Types de semences
		Bento 09 (Non hybride)	
		Padma (Hybride)	
		Cobra (Hybride)	
2.	Quantités minimales (en Kg)	Bento 02/TLCV 15 (Non hybride)	Quantités disponibles (en Kg)
		Tropimech et Bento 09 : 1752,4	
		Padma et Cobra : 750	
		Bento 02/TLCV 15 : 77	
3.	Couleur du fruit à maturité	Rouge à maturité	Couleur du fruit à maturité
4.	Cycle semis maturité / 1 ^{ère} récolte (Jours)	Tropimech et Bento 09 : 70-75 et 105	Cycle semis maturité / 1 ^{ère} récolte (Jours)
		Padma et Cobra : 60 à 70	
		Bento 02/TLCV 15 : 105	
		Tropimech et Bento 09 : 15-30 et 59	
5.	Rendement potentiel (T/Ha)	Padma et Cobra : 35-40	Rendement potentiel (T/Ha)
		Bento 02/TLCV 15 : 25 à 35	
		OUI	
6.	Taux de germination (en %) à la réception	> 95%	Taux de germination (en %) à la réception
7.	Isohyète (mm)	> 500	Isohyète (mm)
8.	Contenance / Capacité des emballages SoDeSep SA.	Sachet ou boîte de 10g	Contenance / Capacité des emballages SoDeSep SA.
9.	Lieu de livraison	Magasins des cellules communales et Magasin SoDeSep	Lieu de livraison

³ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre
⁴ Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

Tableau 3 : Spécifications techniques de la spéculation "Oignon"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ⁵	Spécifications techniques proposées ⁶
1.	Variétés / Types de semences	OUI	Variétés / Types de semences
	Aloubassa (Certifiée)	OUI	
2.	Quantités minimales (en Kg)	NON	Quantités disponibles (en Kg)
		NON	
3.	Cycle plantation (jours)	OUI	Cycle plantation (jours)
		OUI	
4.	Couleur de la tunique du bulbe à maturité	OUI	Couleur de la tunique du bulbe à maturité
		OUI	
5.	Poids des bulbes et bulbilles	OUI	Poids des bulbes et bulbilles
		OUI	
6.	Rendement potentiel (T/Ha)	OUI	Rendement potentiel (T/Ha)
		OUI	
7.	Taux de germination (en %) à la réception	OUI	Taux de germination (en %) à la réception
		OUI	
8.	Isohyète (mm)	OUI	Isohyète (mm)
9.	Contenance / Capacité des emballages SoDeSep S.A.	OUI	Contenance / Capacité des emballages SoDeSep S.A.
10.	Lieu de livraison	OUI	Lieu de livraison

⁵ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre
⁶ Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

Tableau 4 : Spécifications techniques de la spéculation "Piment"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ⁷	Spécifications techniques proposées ⁸
1.	Variétés / Types de semences	Piment rond (Malanville) (Non hybride - Certifié)	OUI
		JKHPH 1020 (Hybride - Certifié)	OUI
		Piment antillais (Non hybride - Certifié)	OUI
2.	Quantités minimales (en Kg)	Piment rond (Malanville) : 9332, 45	NON
		JKHPH 1020 : 2320	NON
		Piment antillais : 1, 2	NON
		Piment rond (Malanville) : Rond	OUI
3.	Forme	JKHPH 1020 : Long	OUI
		Piment antillais : rond	OUI
		Piment rond (Malanville) : Rouge brillant	OUI
4.	Couleur du fruit à maturité	JKHPH 1020 : Rouge brillant	OUI
		Piment antillais : Rouge vif	OUI
		Piment rond (Malanville) : 56-70	OUI
		JKHPH 1020 : 100-110	OUI
5.	Cycle semis maturité / 1 ^{ère} récolte (jours)	Piment antillais : > 90	OUI
		Piment rond (Malanville) : 7-10	OUI
		JKHPH 1020 : 7-15	OUI
6.	Rendement potentiel (T/Ha)	Piment antillais : 8-15	OUI
7.	Taux de germination (en %) à la réception	> 95%	OUI
8.	Isohyète (mm)	> 500	OUI
9.	Contenance / Capacité des emballages SodSeP SA.	Sachet ou boîte de 5g	OUI
10.	Lieu de livraison	Magasins des cellules communales et Magasin SodSeP	OUI

⁷ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre

⁸ Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

Tableau 5 : Spécifications techniques de la spéculation "Gombo"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ⁹			Spécifications techniques proposées ¹⁰
1.	Variétés / Types de semences	JKOH 7315 (Hybride)	OUI	Variétés / Types de semences	
		ICRISAT (Non hybride)	OUI		
		KELEYA (BENGO 01) (Non hybride)	OUI		
		CLEMSON (Non hybride)	OUI		
2.	Quantités minimales (en Kg)	JKOH 7315 : 280	NON	Quantités disponibles (en Kg)	
		ICRISAT : 27.720	NON		
		KELEYA (BENGO 01) : 547,55	NON		
		CLEMSON : 24	NON		
3.	Forme	Long	OUI	Forme	
4.	Couleur du fruit à maturité	Vert foncé	OUI	Couleur du fruit à maturité	
5.	Cycle semis maturité / 1 ^{ère} récolte (Jours)	JKOH 7315 : 45-50	OUI	Cycle semis maturité / 1 ^{ère} récolte (Jours)	
		ICRISAT : 35-45	OUI		
		KELEYA (BENGO 01) : 35-45	OUI		
		CLEMSON : 50-60	OUI		
6.	Rendement potentiel (T/Ha)	JKOH 7315 : 20	OUI	Rendement potentiel (T/Ha)	
		ICRISAT : 6-15	OUI		
		KELEYA (BENGO 01) : 6-15	OUI		
		CLEMSON : 15-25	OUI		
7.	Taux de germination (en %) à la réception	> 95%	OUI	Taux de germination (en %) à la réception	
8.	Isohyète (mm)	> 500	OUI	Isohyète (mm)	
10.	Contenance / Capacité des emballages SodeSep SA.	JKOH 7315 : Sachet ou boîte de 100g	OUI	Contenance / Capacité des emballages SodeSep SA.	
		ICRISAT : Sachet ou boîte de 100g	OUI		
		KELEYA (BENGO 01) : Sachet de 20g	OUI		
		CLEMSON : Sachet ou boîte de 100g	OUI		
11.	Lieu de livraison	Magasins des cellules communales et Magasin SodeSep	OUI	Lieu de livraison	

⁹ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre

¹⁰ Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

Tableau 6 : Spécifications techniques de la spéculation "Grande Morelle"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ¹¹	Spécifications techniques proposées ¹²
1.	Variété / Nature	OUI	Variété / Nature
2.	Quantités minimales (en Kg)	NON	Quantités disponibles (en Kg)
3.	Rendement (T/Ha de biomasse)	OUI	Rendement (T/Ha de biomasse)
4.	Durée du cycle (jour)	OUI	Durée du cycle (jour)
5.	Taux de germination (en %) à la réception	OUI	Taux de germination (en %) à la réception
6.	Isohyète (mm)	OUI	Isohyète (mm)
7.	Contenance / capacité des emballages SodeSep S.A.	OUI	Contenance / capacité des emballages SodeSep S.A.
8.	Lieu de livraison	OUI	Lieu de livraison

Tableau 7 : Spécifications techniques de la spéculation "Amarante"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ¹³	Spécifications techniques proposées ¹⁴
1.	Variété / Nature	OUI	Variété / Nature
2.	Quantités minimales (en Kg)	NON	Quantités disponibles (en Kg)
3.	Rendement (T/Ha de biomasse)	OUI	Rendement (T/Ha de biomasse)
4.	Durée du cycle (jour)	OUI	Durée du cycle (jour)
5.	Taux de germination (en %) à la réception	OUI	Taux de germination (en %) à la réception
6.	Isohyète (mm)	OUI	Isohyète (mm)
7.	Contenance / Capacité des emballages SodeSep S.A.	OUI	Contenance / Capacité des emballages SodeSep S.A.
8.	Lieu de livraison	OUI	Lieu de livraison

¹¹ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre

¹² Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

¹³ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre

¹⁴ Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

Tableau 8 : Spécifications techniques de la spéculation "Vernonia"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ¹⁵	Spécifications techniques proposées ¹⁶
1.	Variété / Nature	NON	Variété / Nature
2.	Quantités minimales (en Kg)	NON	Quantités disponibles (en Kg)
3.	Rendement (T/Ha de biomasse)	OUI	Rendement (T/Ha de biomasse)
4.	Durée du cycle (jour)	OUI	Durée du cycle (jour)
5.	Taux de germination (en %) à la réception	OUI	Taux de germination (en %) à la réception
6.	Isohyète (mm)	OUI	Isohyète (mm)
7.	Contenance / capacité des emballages SoDeSep S.A.	OUI	Contenance / capacité des emballages SoDeSep S.A.
8.	Lieu de livraison	OUI	Lieu de livraison

Tableau 8 : Spécifications techniques de la spéculation "Chou"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ¹⁷	Spécifications techniques proposées ¹⁸
1.	Variété / Nature	OUI	Variété / Nature
2.	Quantités minimales (en Kg)	NON	Quantités disponibles (en Kg)
3.	Aspect des plantules	OUI	Aspect des plantules
4.	Rendement (T/Ha)	OUI	Rendement (T/Ha)
5.	Durée du cycle (jour)	OUI	Durée du cycle (jour)
6.	Taux de germination (en %) à la réception	OUI	Taux de germination (en %) à la réception
7.	Isohyète (mm)	OUI	Isohyète (mm)
8.	Contenance / Capacité des emballages SoDeSep S.A.	OUI	Contenance / Capacité des emballages SoDeSep S.A.
9.	Lieu de livraison	OUI	Lieu de livraison

¹⁵ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre

¹⁶ Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

¹⁷ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre

¹⁸ Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

Tableau 9 : Spécifications techniques de la spéculation "Carotte"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ¹⁹	Spécifications techniques proposées ²⁰
1.	Variété / Nature	OUI	Variété / Nature
2.	Quantités minimales (en Kg)	NON	Quantités disponibles (en Kg)
3.	Rendement (T/Ha)	OUI	Rendement (T/Ha)
4.	Durée du cycle (jour)	OUI	Durée du cycle (jour)
5.	Taux de germination (en %) à la réception	OUI	Taux de germination (en %) à la réception
6.	Isohyète (mm)	OUI	Isohyète (mm)
7.	Contenance / capacité des emballages SodSeP SA.	OUI	Contenance / capacité des emballages SodSeP SA.
8.	Lieu de livraison	OUI	Lieu de livraison

Tableau 10 : Spécifications techniques de la spéculation "Pastèque"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ²¹	Spécifications techniques proposées ²²
1.	Variété / Nature	OUI	Variété / Nature
2.	Quantités minimales (en Kg)	NON	Quantités disponibles (en Kg)
3.	Rendement (T/Ha)	OUI	Rendement (T/Ha)
4.	Durée du cycle (jour)	OUI	Durée du cycle (jour)
5.	Taux de germination (en %) à la réception	OUI	Taux de germination (en %) à la réception
6.	Isohyète (mm)	OUI	Isohyète (mm)
7.	Contenance / Capacité des emballages SodSeP SA.	OUI	Contenance / Capacité des emballages SodSeP SA.
8.	Lieu de livraison	OUI	Lieu de livraison

¹⁹ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre

²⁰ Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

²¹ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre

²² Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.

Tableau 11 : Spécifications techniques de la spéculation "Laitue"

N°	Spécifications techniques requises	Eliminatoire ²³	Spécifications techniques proposées ²⁴
1.	Variété / Nature	OUI	Variété / Nature
2.	Quantités minimales (en Kg)	NON	Quantités disponibles (en Kg)
3.	Rendement (T/Ha de biomasse)	OUI	Rendement (T/Ha de biomasse)
4.	Durée du cycle (jour)	OUI	Durée du cycle (jour)
5.	Taux de germination (en %) à la réception	OUI	Taux de germination (en %) à la réception
6.	Isohyète (mm)	OUI	Isohyète (mm)
7.	Contenance / Capacité des emballages SoDeSep SA.	OUI	Contenance / Capacité des emballages SoDeSep SA.
8.	Lieu de livraison	OUI	Lieu de livraison

BON A LANCER

²³ Le non-respect des spécifications dite éliminatoire entraîne le rejet systématique de l'offre

²⁴ Renseigner dans ce format les cases réservées aux spécifications de la variété proposée.